

## COMPTE RENDU REUNION COMITE DU 07 JUILLET 2017

### **1. Présences :**

- Présents : Serge COHEN ; Thierry BONNAMANT ; Patrick GIMONET ; Danièle GIMONET ; Nathalie PARAYRE ; Stève LE NUZ ; Véronique POLIDORE ; Yves PACTON ; Jannick DUQUENET ; Hélène PICARD ; Christophe CLEUZIQU ; Clément CHARPIOT ; Catherine LOTIN ; Nathalie COHEN
- Invités : Jacques TISSOT ; Michel SAUGET ; Sylvie LE NOACH - BOZON
- Excusés : Nathalie CORN, Myriam LAFABREGUE.

### **2. Approbation du compte-rendu de la réunion du comité en date du 06 juin :**

- Suite à l'envoi d'un mail concernant ce compte-rendu, courriel dans lequel elle mentionnait son désaccord sur le fond et la forme de la façon dont a été abordée la donation de l'ex VN au Comité du Cher, Hélène PICARD demande à ce que l'on modifie son vote en précisant qu'elle n'est « plus » d'accord.
- Lors de sa prise de parole, la Présidente Florentaise a reproché au Président Départemental son manque de « transparence » puisqu'il n'avait tenu informé les membres du Comité du Cher des 2 derniers mails envoyés par Christian BIRAT. Celui-ci a répondu qu'il avait volontairement « bloqué » la diffusion de ces mails dont les autres destinataires étaient, par ailleurs, elle-même et le Président de la Ligue, car il avait souhaité prendre quelques renseignements sur la conformité de la procédure suivie par les anciens dirigeants, procédure qui, sauf erreur de sa part, semble tout à fait réglementaire. Dès réception de l'avis demandé à des personnes compétentes sur ce sujet, le Président Départemental donnera réponse au Président Vierzonnais avec copie de toutes les correspondances à l'ensemble des membres du Comité.... comme il l'a toujours fait depuis le début de son mandat.

### **3. Natation Synchronisée :** cf. *compte-rendu complet d'Aurélia Blain (ANNEXE 2) en fin de ce compte-rendu*

### **4. Waterpolo :**

- Le classement final du championnat régional a été établi par Michel SAUGET en liaison avec François MARTIN et place l'AC Bourges en 6<sup>ème</sup> position.

### **5. Natation Course :** *(la plupart des commentaires ont été faits par Clément en raison du retard prévu de Christophe)*

- Coupe de l'Ouest (Blois) : résultat faible mais « normal » pour le Cher – regrets concernant l'absence des plaques de chronométrage – peu de monde pour une compétition de ce type (seulement 13 départements sur 20 ont répondu à l'invitation de l'interrégion)
- Championnats de France Été des Maîtres à Vichy : 3 clubs du Cher étaient présents ( ACB, CNMG et ANV)
- Trophée Interrégional Lucien Zins à Laval : l'ACB et le CNMG étaient représentés, La modification du règlement à la dernière minute a faussé les résultats
- Trophée Pierre Montaron à Loches : le classement final n'a pas encore été diffusé sur le site régional. Là encore, un petit souci de règlement a été rencontré avec un libellé « ambigu » mais le classement a été refait manuellement par Sylvie qui était présente sur jour-là.



- Finales Régionales Avenirs à Mehun : R.A.S même si le nombre de nageurs n'était pas très important.
- Championnats Régionaux Eté à Tours : peu de monde pour une compétition qui se déroulait sur 3 jours pleins mais qui doit pouvoir se faire seulement sur 2 jours. Autrement, pas de soucis...
- Open de France à Chartres : l'ACB était présent avec 6 nageurs sur 8 qualifiés. Belle compétition malgré le mauvais temps et le manque de public ! Deux officiels du Cher, Serge et Thierry, avaient été désignés pour faire partie du jury de cette compétition.
- Pour les 2 compétitions nationales de mi-juillet à fin juillet, seul l'ACB sera représenté avec 3 nageurs à DUNKERQUE (France 15-16 ans), 2 nageurs à St YRIEX (Critérium Promo) et 8 nageurs à BETHUNE (Critérium National 16-17 ans)

## **6. Eau Libre**

- Serge prendra contact avec Mr & Mme GUENIAU pour l'organisation de l'étape du Cher à Saint Amand
- Serge et Jacques participeront à la totalité des 5 étapes notamment pour l'installation du matériel (arche d'arrivée, bouées, etc.)

## **7. Formations**

- Nathalie Parayre rappelle aux clubs qu'ils doivent inscrire les personnes concernées par le recyclage PSE1 aux 2 séances fixées, à savoir le 16 septembre et le 14 octobre, le nombre de participants étant bloqué à 10 personnes par séance.
- Serge signale que, dans le cadre du JPAN 2017 (J'apprends à Nager), après Sancoins, Châteaumeillant et la MJC Asnières, la mairie de Baugy a décidé d'organiser une session dès le 10 juillet.

## **8. Point financier**

- Au 06 juillet, il y avait sur le compte courant 2.790,42 € et sur le Livret "A" 31.101,98 € soit un total de 33.892,40 €
- Principales dépenses depuis la dernière réunion de bureau du 6 juin 2017 :
  - Révision du minibus n°2 : 296,65 €
  - Achat de 2 barnums : 985,66 €
  - Equipements pour la Coupe de l'Ouest : 330,00 €
  - Aide à Caroline Jousse : 600,00 €
  - Tee-shirts des officiels Meeting Régional Bourges : 605,00 €
  - Hébergement pour le Coupe de l'Ouest : 645,64 €
  - Restauration Meeting Régional : 490,57 €
  - Gardiennage meeting Régional : 200,00 €
  - Achats pin's « PARIS 2024 » au CDOS : 288,00 €
  - Achat de talkies walkies pour l'eau libre : 185,99 €
  - Location local matériel 1<sup>er</sup> trimestre : 105,00 €
  - Engagements Coupe de l'Ouest : 150,00 €
  - Péages, carburant et location minibus Coupe de l'Ouest : 197,60 €.
- Principales recettes : Indemnisation pour le prêt des minibus du Comité : 350,00 €.
- Prévisions recettes : Engagements 2<sup>ème</sup> partie compétitions départementales (les factures seront envoyées aux clubs courant juillet).
- Prévisions dépenses :
  - Achats bouées eau libre. Devis en cours
  - Défraiements aux clubs de Bourges et Saint Germain pour la mise à disposition de Jannick Duquet et Clément Charpiot à la Coupe de l'Ouest.

- Indemnités aux clubs ayant tenu l'informatique des compétitions – Indemnités par réunion pour l'organisation des compétitions départementales – indemnité par réunion pour l'organisation de compétition régionale - Indemnités stage natation synchro, 1/3 du coût
- Indemnités pour les qualifiés aux différents championnats de France. (Christophe est chargé de fournir la liste de tous les nageurs participants).
- *Nota : Toutes les indemnités mentionnées ci-avant seront adressées aux clubs concernés courant juillet)*
- Le Comité prendra en charge les frais de formation du recyclage du 17 mai des évaluateurs ENF référents. (Jannick, Patrick et Thierry)
- Aide à la licence : à ce jour le Conseil Départemental n'a toujours pas crédité sur le compte du Comité les derniers bordereaux expédiés tardivement par les clubs.
- A noter, l'excellent travail de Nathalie Parayre concernant les dossiers CNDS du Comité puisque 8.000,00 € nous sont attribués pour le fonctionnement et 12.000,00 € pour le dispositif « J'apprends à Nager » .... et merci à Jacques Tissot pour l'aide et les conseils prodigués à Nathalie.

### **9. Calendrier 2017-2018**

- Michel Sauget fait part de quelques modifications concernant les compétitions régionales
- Tous les clubs (sauf le CN Belleville) ont émis des souhaits concernant les compétitions départementales en fonction de quoi, les membres présents ont, d'un commun accord, arrêté les lieux de nos différentes compétitions.
- Malgré le souhait émis par le président départemental pour que l'ensemble des clubs prenne en charge une journée ENF, il est regrettable que le CNF ait refusé d'en organiser une, l'entraîneur ayant très largement et violemment critiqué le déroulement et le jugement de ces tests lors de la dernière réunion de commission sportive.
- Les courriers de réservation de piscine seront faits très rapidement par Serge
- Les fiches programmes de chaque compétition seront traitées au cours de la première réunion de septembre qui est fixée au 4 septembre.

### **10. Questions diverses :**

- Pour l'AG du Cher qui se déroulera à Aubigny le 23 septembre, le président demande à tous les présidents de commission de préparer leur compte-rendu très rapidement.
- Myriam, par l'intermédiaire d'un mail, demande à ce que le détail des récompenses soit définis rapidement (pas forcément les noms, mais au moins les catégories de récompenses). Il ne devrait pas y avoir de grosse modification par rapport à la saison précédente mais Patrick adressera, avant mi-juillet, la liste prévisionnelle de ces récompenses.
- Nathalie Cohen annonce aux clubs l'augmentation du salaire minimum conventionnel (voir Annexe 1 en fin de ce compte-rendu).

Fin de la réunion à 20h30...

*A la suite de cette réunion et avant le repas pris en commun, Le Président Serge COHEN a remis, au nom du Comité du Cher, à Sylvie LE NOACH - BOZON, un petit présent à l'occasion de son départ en retraite très proche pour la remercier de tout ce qu'elle a pu faire notamment pour les clubs et nageurs du Cher.*

*Avec un peu d'avance... BONNE RETRAITE SYLVIE !!!*

## Le sport revalorise ses salaires minimaux conventionnels

Hausse du salaire minimum conventionnel de 1,2% au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Le SMC est ainsi fixé à 1 407,89€. Il conviendra donc pour les salariés ayant un salaire inférieur au SMC à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, de revaloriser ce salaire de manière à atteindre ce SMC au minimum.

### Contrat à temps partiel (24h et plus par semaine) Contrat de travail à durée indéterminée intermittent (CDII)

#### Contrat de travail à temps plein

151,67 h		SMC = 1407,89 €	
Groupe	Formule	SMC du groupe	Taux horaire
1	SMC + 5,21%	1 481,24	9,77
2	SMC + 8,21%	1 523,48	10,04
3	SMC + 17,57%	1 655,26	10,91
4	SMC + 24,75%	1 756,34	11,58
5	SMC + 39,72%	1 967,10	12,97
6	SMC + 74,31%	2 454,09	16,18
7	24,88 SMC / an	35 028,30	Forfait annuel
8	28,86 SMC / an	40 631,71	forfait annuel

### Contrat de travail à temps partiel (plus de 10 heures et moins de 24 heures par semaine)

151,67 h		SMC = 1407,89 €		
Groupe	Formule	Majoration temps partiel	SMC du groupe	Taux horaire
1	SMC + 5,21%	2,00%	1 510,87	9,96
2	SMC + 8,21%		1 553,95	10,25
3	SMC + 17,57%		1 688,36	11,13
4	SMC + 24,75%		1 791,47	11,81
5	SMC + 39,72%		2 006,45	13,23
6	SMC + 74,31%		2 503,17	16,50
7	24,88 SMC / an		35 728,87	Forfait annuel
8	28,86 SMC / an		41 444,34	forfait annuel

### Contrat de travail à temps partiel (jusqu'à 10h par semaine)

151,67 h		SMC = 1407,89 €		
Groupe	Formule	Majoration temps partiel	SMC du groupe	Taux horaire
1	SMC + 5,21%	5,00%	1 555,30	10,25
2	SMC + 8,21%		1 599,65	10,55
3	SMC + 17,57%		1 738,02	11,46
4	SMC + 24,75%		1 844,16	12,16
5	SMC + 39,72%		2 065,46	13,62
6	SMC + 74,31%		2 576,80	16,99
7	24,88 SMC / an		36 779,72	Forfait annuel
8	28,86 SMC / an		42 663,29	forfait annuel

## Natation synchronisée

### Compte-rendu avril, mai, juin 2017

#### 1 – Compétition

- **Championnat de France N2 et N1 junior** : 03 au 08 avril Sète  
Pas de nageuses
- **Championnat de France N3 Jeune** : 29 et 30 avril Caen  
Pas de nageuses
- **Challenge régional** : 08 mai La Chapelle St Mesmin
  - \* Catégorie Avenir :
    - Solo : Léa ROUX se classe 3<sup>ème</sup>
  - \* Catégorie Jeune :
    - Solo : Camille LANDRY se classe 2<sup>ème</sup>  
Coralynne GODARD se classe 3<sup>ème</sup>
    - Equipe : équipe 1 se classe 4<sup>ème</sup> avec Camille, Coralynne, Andréa, Amandine, et Dorine  
Équipe 2 se classe 6<sup>ème</sup> avec Camille, Elise, Emeline, Angèle, Romane, Léa, Emma
  - \* Catégorie Junior :
    - Solo : Laurine ROUX se classe 2<sup>ème</sup>
- **Championnat régional sénior et avenir** : 13 et 14 mai Fleury  
Pas de nageuses
- **Championnat de France Jeune** : 16 au 20 mai Toulouse  
Pas de nageuses
- **Championnat de France N3 sénior et avenir** : 04 et 05 juin Tours  
Pas de nageuses
- **Challenge interrégional** : 11 juin Rennes  
Pas de nageuses
- **JSD, Synchro argent et or** : 18 juin Gien  
Pas de nageuses
- **Finale Jeune** : 29 au 02 juillet Lyon  
Pas de nageuses

#### 2 – Officiels

- Ingrid poursuit son examen en officiel C.

#### 3 – Stages

- Un stage interrégional (stage Margaux) est organisé à Poitiers du 24 au 30 juillet 2017. Coralynne GODARD participe à ce stage.
- Le comité du Cher prend une partie des frais financiers.

#### 4– Divers

- Le gala du CNMG s'est très bien déroulé.
- Le calendrier est arrivé. A noter la création de la catégorie poussine. Cette création est à l'initiative de la région en raison du nombre important de jeunes nageuses.
- Les sessions JSD, synchro argent et synchro or sont regroupées sur une seule et même journée de compétition à chaque fois. Nous ne pourrions pas accueillir une session à St Germain en raison du manque de profondeur. Si nous souhaitons organiser une compétition, il faut demander le centre nautique de Bourges.